

AGEFI SEPTEMBRE 2024 | N°01

FINANCE

LE MAGAZINE DES INVESTISSEURS

DOSSIER SPÉCIAL

LA GESTION
INSTITUTIONNELLE
FACE À UNE
NOUVELLE DONNE

08-18

TRAJECTOIRES

DES NOMINATIONS
MARQUANTES POUR
LA PLACE FINANCIÈRE

20

ENTRETIEN

JÖRG
ODERMATT

PRÉSIDENT DE PENSEXPERT

04

ENTRETEN
Jörg
Odermatt



«Pour les caisses de pension, il sera très important d'investir en francs»

Jörg Odermatt, président de PensExpert

Alors que les banques centrales reviennent à des politiques monétaires accommodantes, les caisses de pension sont à nouveau mises au défi pour générer de bons rendements. En parallèle, l'issue de la votation du 22 septembre sur la réforme de la prévoyance professionnelle (LPP), qui implique notamment la baisse du taux de conversion de 6,8% à 6%, est très attendue par les acteurs institutionnels. Jörg Odermatt de PensExpert nous dresse un tableau des risques et des solutions potentielles pour la suite. Le président du prestataire de solutions de prévoyance, qui gère 9,5 milliards de francs d'actifs et emploie plus de 80 personnes, prévient que les écueils seront nombreux, mais ne se montre pas défaitiste pour autant. Entretien.

La fin de l'ère des taux négatifs semble déjà lointaine, pourtant la Banque nationale suisse (BNS) est repartie à la baisse avec son taux d'intérêt directeur revenu à 1,25%.

A quoi peut-on s'attendre pour la suite?

La BNS devrait encore baisser ses taux d'intérêt à la prochaine échéance du 26 septembre. Nous nous dirigeons ainsi à nouveau vers une situation défavorable pour les caisses de pension qui s'éloignent du contexte idéal avec un taux directeur à 2% et une inflation entre 1,5% et 2%. N'oublions pas que jusqu'en 2010, des taux d'intérêt directeurs de plus de 2% était jugés normaux et même de 4% et plus dans les années nonantes. Il est en tout cas possible de gérer une hausse des prix plus importante, surtout qu'elle est restée bien plus modeste que dans les pays alentours et qu'il y a eu peu d'inflation importée. Même si les prix étaient montés un peu trop hauts, la situation n'aurait pas

été aussi grave que des taux négatifs. Les décisions de la Banque nationale ne sont pas idéales pour les caisses de pension, mais aussi pour ceux qui n'ont pas d'hypothèque.

Peut-on s'attendre à des années difficiles à venir pour les caisses de pension?

Ce n'est pas simple à déterminer. Le contexte géopolitique amène des difficultés que nous pouvons néanmoins gérer en Suisse. Malgré les tensions entre l'Est et l'Ouest, on peut rester positif pour les marchés financiers car le bloc du Sud, en particulier le Brésil et l'Inde, devrait jouer le rôle d'arbitre entre les deux. De plus, tout le monde a intérêt à ce que l'économie fonctionne. Les actions seront donc toujours confrontées à des fluctuations, mais elles vont rester de bons investissements alors que les marchés continueront à monter dans les 10, 15 ou même 20 prochaines années. Le contexte reste défavorable pour l'Union européenne où chaque pays veut tirer la couverture vers lui et il manque une direction concrète.

Les perspectives sont-elles plus favorables pour le marché suisse?

Dans une période d'instabilité au niveau mondial, l'économie helvétique peut profiter de sa stabilité et de la confiance envers elle. Le franc suisse va rester fort et la tendance n'est pas prête de s'inverser ces prochaines années, alors que le dollar et l'euro vont s'affaiblir. On se dirige en direction du 0,90 EUR/CHF, pas forcément tout de suite mais on va y arriver. Et il est aussi possible d'atteindre 0,80 USD/CHF. Des interventions de la Banque nationale suisse n'y changeront rien car la Banque centrale européenne (BCE) et la Réserve fédérale américaine (Fed) vont aussi agir.

Cette évolution est positive tant qu'elle se fait progressivement. Les entreprises suisses ont montré qu'elles sont suffisamment innovantes et créatrices de valeur pour s'y adapter, sans compter qu'elles savent optimiser leurs coûts. Pour les caisses de pension, il sera toutefois très important d'investir en francs ou de se couvrir pour les placements en devises étrangères. Elles seront de toute manière exposées à l'international car la diversification reste essentielle.

Le 22 septembre, le peuple suisse se prononcera sur la réforme de la LPP et l'issue semble indécise. Qu'est-ce que cela signifie pour les caisses de pension?

Il s'agit d'une situation inconfortable alors que l'incertitude règne. Un changement du taux de conversion est nécessaire, bien qu'il resterait trop élevé à 6%. La réforme ne représente donc pas encore une solution, même si c'est un pas nécessaire dans la bonne

sible d'assouplir la situation en permettant quelques années de potentielle sous-couverture pour s'exposer à des classes d'actifs avec plus de fluctuations.

Si la réforme de la LPP ne passe pas devant le peuple, que se passera-t-il ensuite?

Il faut bien comprendre que seul le changement du taux de conversion risque de faire échouer cette votation. C'est une erreur de vouloir tout voter en même temps. Si la réforme est refusée, il faudra tout de suite régler les autres sujets où un compromis semble plus aisé car la gauche et la droite se rejoignent. On peut agir en abaissant le seuil d'éligibilité au deuxième pilier, en réduisant le montant de coordination mais il y a aussi des solutions à amener pour les plus bas salaires et pour la situation des femmes. Sur le taux de conversion, il y a un risque de statu quo dans les cinq prochaines années. Il faut donc informer les jeunes correctement pour que la situation puisse changer à moyen terme.

«Un changement du taux de conversion est nécessaire, bien qu'il resterait trop élevé à 6%»

direction. Pourtant, on se dirige vers un échec le 22 septembre parce que la nécessité de ce changement n'est pas assez claire. En l'état, les plus jeunes financent pour les plus âgés qui ont déjà un capital de prévoyance plus élevé et ces derniers ne vont pas pousser pour un changement. Pourtant, la situation ne pourra qu'être pérennisée sur le plan politique soit par le peuple à la fin.

Avec des taux d'intérêt plus bas, les caisses de pension ne peuvent pas réaliser d'excellentes performances car elles doivent notamment investir dans des obligations qui ont des rendements inférieurs à l'inflation. Elles doivent donc ponctionner sur leur activité surobligatoire qui sont moins limitées (*ndlr: les solutions de prévoyance professionnelle pour la part des salaires qui dépasse 88.200 francs par an*) pour financer la partie obligatoire, ce qui amène le risque de devoir réduire les taux de conversion surobligatoires. De plus, les caisses qui ne gèrent que la part obligatoire n'ont pas cette option et devront potentiellement envisager des mesures d'assainissement. A la fin, ce sont les employés et les employeurs qui vont payer.

Sans taux négatifs, les caisses de pension n'ont-elles pas le potentiel de générer de meilleurs rendements?

Pour améliorer leurs performances, les caisses doivent avoir des taux de couverture entre 110% et 120%. En dessous, il est plus difficile de s'exposer davantage aux actions ou à l'immobilier. Les règles en vigueur ne permettent donc pas de profiter idéalement de l'évolution des marchés. Pour le moment, les taux de couverture sont évalués chaque année. Il serait pos-

Des changements concrets sont-ils possibles à court terme?

Trois évolutions modestes peuvent être mises en place très rapidement. Premièrement, de plus en plus d'employés du secteur tertiaire sont ouverts à travailler au-delà de 65 ans en réduisant leur pourcentage car ils se trouvent en forme. Cependant, après un arrêt complet à l'âge de la retraite, il n'est plus possible de contribuer à nouveau au deuxième pilier. L'Office fédéral des assurances sociales l'interdit seulement parce que rien n'est précisé dans la loi. Pourtant, ce serait bénéfique pour l'économie suisse globale.

Deuxièmement, de plus en plus de travailleurs devraient devenir indépendants ces prochaines années alors que les nouvelles générations ont d'autres idéaux au travail. Pourtant, ils ne peuvent pas rejoindre de caisses de pension dans la majorité des cas. C'est une situation qu'il est possible de modifier immédiatement et qui peut éviter un potentiel grand problème de prévoyance.

Dernièrement, il faudrait s'inspirer de l'Allemagne où il est possible d'ouvrir un compte de prévoyance supplémentaire pour heures supplémentaires et ses vacances non utilisées. Les employés peuvent ensuite utiliser cet argent pour financer un congé sans solde sans alourdir leur fiscalité, par exemple pour une formation ou pour une retraite anticipée. Des discussions sont en cours avec quelques parlementaires à Berne, mais cela prend du temps. ■

Propos recueillis par Johan Friedli